



## La précarité énergétique en France

**Avoir accès à l'énergie est primordial** pour vivre dans la dignité au quotidien (s'éclairer, se chauffer, se nourrir, se déplacer...). Toutefois, **près de sept millions de français** sont fragilisés par la **précarité énergétique**<sup>1</sup>, au sens économique, rappelle l'ONPE<sup>2</sup>. Par rapport aux observations passées, la tendance est en légère hausse. Pour les personnes, cette situation, a de lourdes conséquences sur leur pouvoir d'achat, leur inclusion sociale et professionnelle, leur santé, etc... Au niveau macro, les interactions entre habitat, énergie et impact environnemental sont nettement identifiées. C'est pourquoi, l'accès à une énergie propre, renouvelable, et à un coût abordable (cf. ODD 7, Énergie propre et d'un coût abordable) a été désigné objectif du développement durable par l'ensemble des États membres de l'ONU en 2015.

Deux principaux indicateurs sont utilisés pour mesurer la précarité énergétique des ménages en France :

- **Le taux d'effort énergétique**, qui est la part des dépenses totales d'énergie dans le logement sur le revenu disponible du ménage. Le seuil de précarité énergétique est de 8%.
- **Le ressenti du froid** au cours de la saison hivernale, pendant au moins 24 heures.

### La précarité énergétique en France en quelques chiffres clefs

- **3,4 millions de ménages** (soit 11,7%) en 2018 ne peuvent faire face aux dépenses énergétiques (en raison notamment de l'augmentation des prix hors taxes énergies et de la fiscalité énergétique). Près de 40% des impayés concernent des factures d'énergie.
- **15% des ménages** ont déclaré avoir souffert d'une **sensation de froid** chez eux pendant au moins 24 heures, durant l'hiver 2018-2019. La principale raison avancée est la mauvaise isolation thermique pour 4 ménages sur 10.
- Les 20% des ménages les plus pauvres consacrent à l'énergie une part de budget 2,5 fois plus élevée que les 20% les plus riches.
- **Entre 7 et 8 millions de passoires thermiques** en France.

### Les récentes évolutions législatives en matière de lutte contre la précarité énergétique

- *Loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre (dite loi Brottes, 2013) :* instauration d'une **trêve hivernale** pour les coupures d'énergie et d'eau en cas d'impayés des factures d'électricité, de gaz, de chaleur et d'eau.

<sup>1</sup> **La loi dite Grenelle 2**, portant engagement national pour l'environnement (2010) apporte une définition de la précarité énergétique. "Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat".

<sup>2</sup> Communiqué de presse du 7 janvier 2020 par Observatoire National de la Précarité Énergétique, intitulé "Le nombre de ménages fragilisés augmente".

- *Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015) :*
  - Objectif de rénover énergétiquement **500 000 logements** par an à partir de 2017<sup>3</sup>, dont la moitié pour ceux occupés par des ménages aux revenus modestes. Il semblerait que l'objectif ne soit pas atteint. A titre d'exemple, en 2018, il y aurait eu environ 300 000 rénovations annuelles sur la période 2016-2018, contre les 500 000 prévues.
  - Consécration d'un **droit à l'énergie**, soit un accès de tous les ménages à l'énergie sans coût excessif au regard de leurs ressources.
  - *Objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de diminuer la consommation d'énergies fossiles, de réduire la part du nucléaire et d'augmenter la part des énergies renouvelables pour la production et la consommation énergétique.*

Parmi les 100 milliards d'euros du *Plan France relance* **6,7 milliards d'euros sont consacrés à la rénovation énergétique des bâtiments :**

- 4 milliards pour les bâtiments publics,
- 2 milliards pour étendre et renforcer MaPrimeRenov pour les particuliers (la prime est désormais accessible à tous les particuliers et bailleurs qui en feront la demande),
- 500 millions pour les logements sociaux,
- 200 millions d'aides pour les TPE et PME à rénover leurs locaux.

#### Les mesures au niveau national pour lutter contre la précarité énergétique

- **Le chèque énergie** (5,5 millions de ménages en 2020), piloté par le Ministère de la Transition écologique
- **Programme Habiter Mieux** (rénovation de 117 093 ménages en 2019), piloté par l'Agence nationale de l'habitat
- **Fonds de solidarité logement** (122 949 en 2017), piloté par la Caisse des allocations familiales
- **MaPrimeRénov'** (rénovation de 155 000 logements en 2019), piloté par l'Agence nationale de l'habitat

#### Leviers stratégiques

- Dans un contexte de raréfaction des sources d'énergies fossiles, et donc d'augmentation des prix, la rénovation des logements est essentielle pour lutter contre la précarité énergétique et ainsi améliorer **l'efficacité énergétique des bâtiments**. Cela passe en priorité par l'élimination des passoires thermiques.
- Dans une volonté d'avoir un **mix électrique plus vert**, les pouvoirs publics souhaitent réduire la part du nucléaire (de 70% à 50% à 2050).
- **Le développement d'une chaîne de valeur de l'électricité de plus en plus décentralisée et verte**. Les producteurs d'électricité, à l'image d'EDF et Engie, investissent de plus en plus dans des modes de production décarbonés et renouvelables. En parallèle, la production individuelle se développe, notamment avec la mise en place d'aménagements sur les bâtiments des particuliers et entreprises (par exemple des panneaux solaires). RTE, quant à lui, adapte son réseau pour prendre en compte les spécificités des énergies renouvelables. L'offre d'électricité 100% verte se développe de plus en plus en France avec des fournisseurs tels qu'Enercoop, Planète oui ou Ilek.

---

<sup>3</sup> Avec 500 000 logements par an rénovés, le taux moyen annuel de rénovation est de 1,7% par an, contre les 3% prévus suite à la refonte en 2018 de la Directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments.

## Sources

*Tableau de bord 2020 de l'ONPE (1e trimestre)*

[https://onpe.org/sites/default/files/onpe\\_tableau\\_de\\_bord\\_2020\\_v2.pdf](https://onpe.org/sites/default/files/onpe_tableau_de_bord_2020_v2.pdf)

*Communiqué de presse de l'ONPE*

[https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2020/01/Communique%CC%81-de-presse\\_ONPE\\_2019.pdf](https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2020/01/Communique%CC%81-de-presse_ONPE_2019.pdf)

*À ce rythme, le plan rénovation énergétique de la France n'atteindra pas ses objectifs, the Conversation*

<https://theconversation.com/a-ce-rythme-le-plan-renovation-energetique-de-la-france-natteindra-pas-ses-objectifs-126976>

*Précarité énergétique, "triste constat" de l'ONPE, site connaissance des énergies*

<https://www.connaissancedesenergies.org/precarite-energetique-en-france-triste-constat-de-lonpe-200108#notes>

*Site de l'ADEME, sur la précarité énergétique*

<https://www.ademe.fr/expertises/batiment/quoi-parle-t/precarite-energetique>